

QUE POUVEZ-VOUS APPORTER A LA DECHETTERIE ?

Pour faciliter votre passage, pensez **trier** vos déchets à la maison **avant votre départ**



MEUBLES
LITERIE

Si vos meubles peuvent encore servir, pensez aux ressourceries (Bell'Occas, Emmaüs, ...)

Sinon, ne les mettez pas dans les encombrants mais dans la benne meuble, le traitement de cette benne est gratuit pour la collectivité, et donc pour l'utilisateur.



TOUT-VENANT
NON VALORISABLE

Lorsqu'un déchet ne trouve pas sa place ailleurs, et qu'il n'est donc pas valorisable, alors, il finira dans les encombrants et sera enfouis.

Ce traitement est **PAYANT** et c'est celui qui coûte le plus à la collectivité. Plus il y a d'encombrant, plus la facture est élevée, plus l'augmentation du prix des poubelles devient inévitable.

NE JETONS PAS DANS LA NATURE !



ATTENTION
NE SONT PAS ACCEPTÉS EN DECHETTERIE

LES ORDURES MÉNAGÈRES
Elles sont collectées en porte à porte.

LE TRI SÉLECTIF
Il est à déposer dans les sacs prévus à cet effet devant sa maison

LES PRODUITS RADIOACTIFS

LES PNEUS SPÉCIAUX
les pneus poids lourds, agricoles ou issus d'un usage professionnel

LES DÉCHETS EN AMIANTE-CIMENT
modalités sur www.ademe.fr

LES CADAVRES D'ANIMAUX
vous devez vous adresser à un équarisseur.

LES PRODUITS EXPLOSIFS
Concernant les bouteilles de gaz, elles sont à rapporter dans les stations services. Pour les extincteurs, merci de prendre contact avec le service déchet ou une entreprise spécialisée.

LES DÉCHETS CONTAMINÉS

les déchets issus du monde médical (seringues, pansements,...) sont à rapporter en pharmacie via des boîtes spécifiques délivrées en pharmacie

LES FRUITS ET LÉGUMES
pensez au compostage ou à l'adoption d'animaux (poules,...) si vous en avez la possibilité

LA SUIE ET LES CENDRES

LES MÉDICAMENTS
Les notices et emballages sont à mettre au tri. Seules les plaquettes ayant eu un contact direct avec les médicaments, y compris périmés, sont à donner au pharmacien. Les médicaments sont incinérés pour produire de la chaleur ou de l'électricité.

QUE POUVEZ-VOUS APPORTER A LA DECHETTERIE ?

En cas de doute, le gardien vous guidera vers la benne concernée

 <p>APPAREILS ÉLECTRIQUES</p> <p>Collectés dans des box dédiés, les gros électroménagers froids (frigo), hors froids (lave-vaisselle, ...), les petits appareils ménagers (grille pain, ...), les écrans, sont démantelés en vue d'être recyclés</p>	 <p>CARTONS</p> <p>Pensez à mettre les cartons bien à plat, sans plastique ni polystyrène à l'intérieur. Ils sont emmenés au centre de tri pour recyclage. ATTENTION : pas de papiers, journaux ou autres qui sont à déposer dans les sacs de tri</p>	 <p>GRAVATS INERTES</p> <p>Ils sont utilisés pour remblayer les chemins : graviers, cailloux, briques, carrelage, céramiques, ... Ne les mélanger pas avec des plastiques, du bois ou du plâtre qui ne sont pas des matériaux inertes.</p>
 <p>MÉTAUX</p> <p>Ils sont collectés et recyclés. Le rachat de cette matière première permet d'augmenter les recettes et ainsi limiter les hausses des prix</p>	 <p>VÉGÉTAUX</p> <p>Pensez avant tout au compostage dans votre jardin, vous fabriquerez un engrais biologique très efficace.</p>	 <p>HUILES DE VIDANGE</p> <p>Collectées dans la benne dédiée, elles permettent de créer 2 litres d'huile neuves à partir de 3 litres raffinés.</p>
 <p>AMPOULES / NÉONS</p> <p>Les tubes fluorescents, lampes fluocompactes, lampes à LED, lampes sodium, ... sont recyclés à plus de 90 %</p>	 <p>PILES ET BATTERIES</p> <p>Les piles contiennent souvent du mercure ou du cadmium. Elles seront traitées dans un centre spécialisé</p>	 <p>BOIS</p> <p>Le bois est collecté et recyclé. Les palettes normalisées font l'objet d'une collecte en vue d'une valorisation énergétique</p>
 <p>DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)</p> <p>Peintures, aérosols, solvants, gardez-les dans leur emballage d'origine afin que le gardien puisse les identifier. Ils seront traités dans un centre spécialisé.</p>	 <p>TEXTILES</p> <p>En fonction de leur qualité, les textiles seront réutilisés ou recyclés. Mettez-les dans des sacs fermés pour les protéger.</p>	 <p>PNEUMATIQUES</p> <p>Seuls les pneus des VÉHICULES LÉGERS non jantés des particuliers sont acceptés. Ils ne doivent pas être coupés, verdissés ou remplis de terre.</p>
 <p>RÉUTILISATION / RÉEMPLOI</p> <p>Donnez une deuxième vie à vos objets. Vous pouvez faire un don de vos livres ou documents historiques à l'association Bell'Occas. Parlez-en au gardien.</p>	 <p>CARTOUCHES ENCRE</p> <p>Les autres petits flux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les bouchons en liège • les cartouches d'imprimante • les livres • les films radiographiques 	 <p>BATTERIES AUTOMOBILES</p> <p>Le plomb sera recyclé et l'acide sulfurique sera neutralisé. Elles seront traitées dans un centre spécialisé.</p>
 <p>MACHINES BRICO / JARDIN THERMIQUES</p> <p>Cette filière promeut le réemploi et la réparation des outils de bricolage et de jardinage, en partenariat avec l'économie sociale. Les articles non réparables seront recyclés de manière responsable.</p>	 <p>ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS</p> <p>Cette filière vise à prolonger la vie des équipements de sport et de loisirs via le réemploi et la réparation. Les articles irréparables seront recyclés.</p>	 <p>HUILES ALIMENTAIRES</p> <p>Ne les verser par dans les égouts, elles colmatent les conduites et perturbent le fonctionnement de l'assainissement. Elles servent à la fabrication de biocarburant</p>